

Lecture de 9 séquences du 2ème livre de Luc qui raconte l'histoire de la 1ère génération chrétienne depuis la résurrection jusqu'à l'emprisonnement de Paul à Rome.

COMMENT SE RENDRE AU CHÂTELARD ?

41 Route du Bruissin
69340 FRANCHEVILLE

En voiture

- 30 minutes de Lyon
- 1h 20 de Valence
- Covoiturez via togetzer.com/chatelard

En avion

Aéroport de Lyon Saint Exupéry.

- **En taxi : 75€ de jour, 90€ de nuit (1h de trajet)**
- **Par les transports urbains :** Le tramway RHÔNE EXPRESS relie l'aéroport à la gare de Lyon Part-Dieu en moins de 30min. Départ toutes les 15min (de 6h à 21h). Coût du trajet : environ 16€.

En vélo

- 40 minutes depuis Lyon en vélo électrique

Par les transports en commun

Depuis Lyon Perrache (1h) :

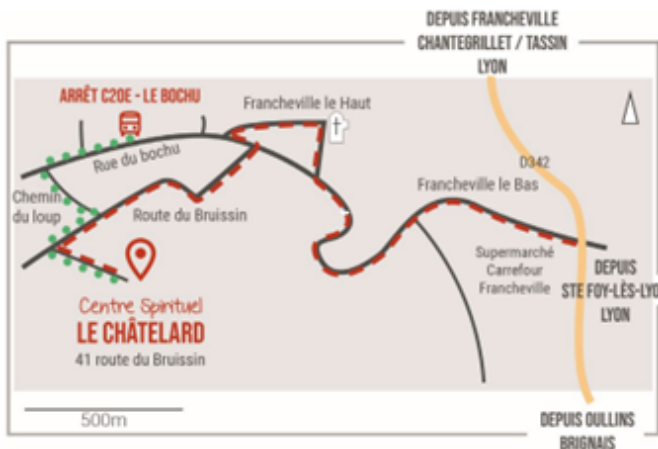
- Prendre le bus C20E direction "Francheville-Fort du Bruissin"
- Descendre à l'arrêt "Le Bochu"

Depuis Lyon Part Dieu (1h30) :

- Prendre le bus C9 direction "Place Bellecour"
- Puis le bus C20E direction "Francheville-Fort du Bruissin"
- Descendre à l'arrêt "Le Bochu"

Depuis l'arrêt "Le Bochu" :

- Avancer 100m
- Prendre le "Chemin du Loup"
- Puis à droite la "Route de Bruissin"
- Faire environ 100m, puis monter à gauche l'allée fléchée "Le Châtelard"



Les Actes des apôtres

Formations



Histoire des débuts de l'Eglise

avec
Roland MEYNET, sj

PROCHAINES SESSIONS

Le samedi 10 octobre 2026 de 9h00 à 12h00
Espace St Ignace (Lyon)

Le samedi 14 novembre 2026 de 9h00 à 12h00
Espace St Ignace (Lyon)

Le samedi 12 décembre 2026 de 9h00 à 12h00
Espace St Ignace (Lyon)

D'autres dates sont disponibles sur notre site internet.

L'écocentre spirituel jésuite du Châtelard est situé dans une propriété boisée de 37 hectares à 8 km à l'ouest de Lyon. Des pères jésuites, des religieuses et des laïcs y proposent des retraites spirituelles, des formations à l'accompagnement spirituel et des temps autour de questions de vie pour les célibataires, les couples et les familles.

Progressivement, des propositions écospirituelles viennent également enrichir le programme.



Les Actes des apôtres

Pour entrer dans une plus grande intelligence des Écritures et de la liturgie, le Père Roland Meynet propose sur 9 matinées une étude approfondie des actes des Apôtres.

Au centre du livre, le concile de Jérusalem constitue la ligne de partage des eaux. C'est à ce moment-là qu'est discuté et résolu le problème majeur qui s'était posé peu à peu durant la première section: à quelles conditions les païens pouvaient-ils être accueillis et intégrés dans la communauté des disciples de Jésus?? Devaient-ils devenir juifs, soumis à la Loi de Moïse, à commencer par la circoncision, ou pouvaient-ils rester ce qu'ils étaient? ? Si les païens n'intégraient pas, à part entière, la communauté des fils d'Israël, les Juifs devenus eux aussi disciples de Jésus pouvaient-ils frayer avec eux, partager leurs repas sans devenir impurs, comme eux, selon la Loi?? L'unité devait-elle se faire par pure assimilation ou pouvait-elle supporter la différence?? La décision prise par l'assemblée ne fit qu'entériner celle que Dieu lui-même avait manifestée en faisant descendre son Esprit sur les païens réunis dans la maison du centurion romain Corneille, comme il l'avait fait sur les seuls Juifs le jour de la Pentecôte, surprenant grandement les Juifs témoins de la scène.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les Actes des apôtres

A renvoyer à
Accueil du Châtelard
41 route du Bruissin
69340 FRANCHEVILLE

**Inscription également possible
sur notre site internet**

Nom et Prénom

.....

Adresse

.....

.....

Téléphone

.....

Email

.....

Profession

.....

Année de naissance :

Arrivera le (date) à h

Repartira le (date) à h

Etat de vie :

Laïc > Situation maritale :

.....

Prêtre Religieux > Institut

.....

Si une proposition se décline en plusieurs sessions et que vous êtes invitées à participer à l'une ou l'autre, ou à toutes les sessions, merci de retourner à l'accueil du Châtelard un bulletin complété pour chacune d'elles. Dans certains cas, il est nécessaire d'adresser un courrier d'expression des motivations à la participation à cette session, merci de le vérifier sur notre site internet ou auprès de l'accueil au 04 72 16 22 33 ou à accueil@chatelard-sj.org.

INDICATIONS PRATIQUES

- Les draps de lit sont obligatoirement fournis par le centre. Les sacs de couchage ne sont pas autorisés dans les chambres.
- Pensez à apporter : serviette de table, serviette de toilette, votre Bible, un cahier, des stylos, des chaussures permettant la promenade (et la course à pied si vous le souhaitez) dans le parc de 40 ha.
- Pour prendre en compte votre éventuelle demande de régime alimentaire particulier, un justificatif médical est nécessaire. Merci de l'adresser au moment de votre inscription à accueil@chatelard-sj.org. Malheureusement, pour l'heure, il ne nous est pas possible de prendre en compte les demandes relatives aux régimes de "confort".
- Pour la bonne marche du groupe, il est essentiel de loger et de prendre ses repas sur place. Des activités peuvent être prévues en soirée.
- Si votre session commence tôt le matin, il est possible d'arriver la veille. De même, si votre session se termine en fin de journée, il est possible de repartir le lendemain. Merci d'indiquer votre demande au moment de l'inscription. Nous vous accueillerons avec plaisir, en fonction des places disponibles.
- Depuis début 2024, les retraitants et sessionnistes sont invités à contribuer aux services de la maison (pluches, plonge, ménage, ...) sur des créneaux identifiés. Les modalités pratiques vous sont communiquées en début de séjour par le responsable de votre session.
- Pour savoir comment venir au Châtelard, toutes les informations [sont disponibles ici](#). Pensez au covoiturage grâce à [notre plateforme en ligne](#) !

PARTICIPATION AUX FRAIS

Hébergement / Restauration

A titre indicatif, pour une grande partie des propositions du centre, les montants, pour 2025-2026, sont les suivants :

- Nuitée en chambre 1 lit (avec petit-déjeuner) : 34,70€
- Nuitée en chambre 2 lits (avec petits-déjeuners) : 29,10€
- Déjeuner : 16,20€ ; Dîner : 14,10€

Animation

Contribution volontaire aux activités de l'Espace Saint Ignace.

À noter : pour les moins de 25 ans, forfait tout compris (animation, accompagnement, hébergement, restauration) à 34€/jour.

Solidarité

La participation financière peut représenter une part importante du revenu de certains. D'autres pourraient donner plus. Au Châtelard, en Eglise, nous proposons de vivre une solidarité concrète pour que chacun et chacune puisse participer. Si vous en avez besoin, n'hésitez donc pas à faire appel à la caisse de solidarité du Châtelard en en parlant à l'accueil ou au Directeur. Et si vous pouvez donner plus, les dons sont bienvenus.